



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **17 octobre 2011**

Délibération n° 2011-2502

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Bron**

objet : **Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (LVE) - Attribution d'une subvention à la SARL Société coopérative d'activités (SCOP) Elycoop pour son programme de mutualisation d'ateliers (formation courte) à destination des entrepreneurs pour l'année 2011**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local**

**Rapporteur : Monsieur Kimelfeld**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 7 octobre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 19 octobre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Muet, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérmian.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Passi (pouvoir à M. Réale), Charles (pouvoir à M. Buna), Deseigne (pouvoir à Mme Lépine), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Sturla), Balme (pouvoir à M. Claisse), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Serres), MM. Huguet (pouvoir à M. Gignoux), Joly (pouvoir à M. Augoyard), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Nissanian (pouvoir à M. Roche), Mme Palleja, M. Pili (pouvoir à M. Justet), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Grivel), MM. Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Terrot (pouvoir à M. Buffet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand, Turcas.

**Séance publique du 17 octobre 2011****Délibération n° 2011-2502**

commission principale : développement économique

commune (s) : Bron

objet : **Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (LVE) - Attribution d'une subvention à la SARL Société coopérative d'activités (SCOP) Elycoop pour son programme de mutualisation d'ateliers (formation courte) à destination des entrepreneurs pour l'année 2011**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 28 septembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise : Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (LVE). La Communauté urbaine de Lyon intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau.

La vision stratégique commune est de faire de Lyon une ville entrepreneuriale reconnue en Europe, par une offre de services accessible, de qualité, adaptée aux besoins de chaque entrepreneur pour lui donner les moyens de réussir.

Aujourd'hui, cette dynamique et cette structuration ont permis de placer la Communauté urbaine de Lyon au rang de première agglomération en matière de création d'entreprises avec 15 000 créations annuelles (hors Paris). De même, l'évolution des créations d'entreprises sur les dernières années a été supérieure au niveau régional et national, et on peut noter qu'une entreprise sur quatre de la Région Rhône-Alpes est créée sur le territoire de la Communauté urbaine. Enfin, Lyon confirme son leadership en France et son positionnement dans les dix villes européennes les plus entrepreneuriales (classement ECER), soulignant une satisfaction en augmentation des entrepreneurs accompagnés dans le cadre du réseau LVE (68 % en 2007 ; 77 % en 2010).

Dans le cadre du renforcement d'un appui à l'accompagnement post-crétion (c'est-à-dire les premières années de la vie de l'entreprise), la Communauté urbaine et la Région ont lancé en 2010 un appel à projets qui apporte un soutien particulier en direction des structures qui se positionnent sur la mutualisation d'ateliers de formation avec d'autres partenaires. Les différents acteurs se proposent d'ouvrir des places dans leurs ateliers respectifs aux jeunes entreprises suivies par d'autres partenaires du réseau LVE dans un but de maximisation de l'offre existante.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à la Société coopérative d'activités (SCOP) Elycoop pour son action en direction des jeunes entreprises et pour son implication dans le réseau LVE.

**Présentation de l'activité de la SCOP Elycoop**

La SCOP Elycoop est une coopérative d'activités qui accueille et accompagne les entrepreneurs sur Bron.

En réponse à l'appel à projets post-crétion 2010, sept structures locales membres de LVE (Graines de SOL, Escalé Création, Elycoop, Chambre de métiers du Rhône, Chambre de commerce et d'industrie -CCI- de Lyon, Association pour le droit à l'initiative économique -ADIE-, Centre d'information départemental des femmes et des familles -CIDFF- du Rhône) ont proposé une action collective visant à créer une offre nouvelle mutualisée de services pour des ateliers de formation destinés aux entrepreneurs.

Il s'agit de développer une (des) plateforme(s) d'ateliers courts qui s'appuient sur la mutualisation de l'offre existante et l'ouverture aux publics de tous les membres de LVE. L'action a pour but la formation courte et technique des entrepreneurs, contribuant à proposer de véritables trajectoires de formation. L'action doit créer une infrastructure qui met en commun et rationalise l'offre de chacun au travers d'un outil accessible, lisible et facile d'utilisation par tous.

#### *Bilan des actions réalisées pour l'année 2010*

- participation aux 4 réunions de comité de pilotage : mettre en place la mutualisation des ateliers, permettre la connaissance réciproque des offres de chacune des structures en corrélation avec les besoins des entrepreneurs, construire un outil commun de mise à disposition et d'inscription aux ateliers de formations proposés par chaque structure,
- adaptation des modules de formation proposés par la coopérative pour une meilleure cohérence sur l'ensemble des formations proposées,
- mise en place de nouveaux modules afin d'améliorer la palette proposée aux entrepreneurs. 20 ateliers mis à la disposition des structures d'accompagnement du réseau LVE jusqu'à fin juin 2011 autour de sujets transversaux (établir son devis, son prévisionnel, etc.), 100 places disponibles à la disposition des entrepreneurs de l'ensemble des structures du réseau LVE,
- formation de l'équipe à l'utilisation du module d'inscription aux ateliers sur l'outil LVEPro.

#### *Programme d'actions 2011*

Pour l'année 2011, l'action de mutualisation des ateliers est reconduite :

- participation au comité de pilotage pour améliorer l'outil d'inscription des ateliers et travailler sur des fiches harmonisées de présentation des ateliers,
- ouverture des ateliers de formation aux entrepreneurs accompagnés par les structures du réseau LVE,
- maintien d'une offre importante de modules de formation sur les thèmes suivants : "Elaborer et vendre son devis", "Débriefing de sa démarche commerciale", "Répartition des différentes tâches de l'entrepreneur", "Outils de communication", "Le rendez-vous client" et "La sécurisation de la relation client".

Chaque atelier est prévu 4 fois par an dans les locaux situés à Bron. Ce sont au total 140 places qui sont mutualisées, avec un objectif final d'atteindre un taux de réussite des entreprises accompagnées plus élevé.

#### *Modalités de soutien par la Communauté urbaine*

La Communauté urbaine a accordé à Elycoop, pour l'année 2010, la somme de 4 000 € et souhaite reconduire pour l'exercice 2011 sa contribution financière pour la mise en oeuvre de cette action, à hauteur de 4 000 €. Ce financement est accordé dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité conclue avec la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016, qui attribuera en retour un financement de 50 % à la Communauté urbaine pour cette action.

#### *Budget prévisionnel pour 2011*

<b>Charges</b>	<b>Montant (en €)</b>	<b>Produits</b>	<b>Montant (en €)</b>
charges de personnel	3 200	Communauté urbaine de Lyon (appel à projet - post création)	4 000
charges fixes de fonctionnement	800	dont fonds de concours Région Rhône-Alpes :	2 000
<b>Total</b>	<b>4 000</b>	<b>Total</b>	<b>4 000</b>

S'agissant d'une entreprise coopérative privée, ce financement est accordé à la SCOP Elycoop dans le respect du règlement CE 1998/2006 de la Commission européenne du 15 décembre 2006 dit "des minimis" ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 4 000 € au profit de la Société coopérative d'activités (SCOP) Elycoop pour son programme de mutualisation d'ateliers à destination des entrepreneurs en 2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la SCOP Elycoop définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

##### 2° - Autorise monsieur le Président à :

a) - signer ladite convention,

b) - solliciter auprès de la Région Rhône-Alpes une subvention de 2 000 € dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité 2010-2016 en soutien à l'action sur la post-crétion portée par la Communauté urbaine,

c) - accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction de ladite demande et à sa régularisation.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2011 et 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 2291, selon l'échéancier suivant :

- 3 200 € en 2011,
- 800 € en 2012.

4° - **La recette** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011 et 2012 - compte 747 700 - fonction 91 - opération n° 2291.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 24 octobre 2011.**